

SECOURIR UN ANIMAL EN DETRESSE



**LES PREMIERS GESTES POUR
AIDER LA FAUNE SAUVAGE**

lpo.fr



**Faune en
détresse**

SOMMAIRE

P. 4/

Les principales causes de détresse

P. 8/

Vous pensez avoir trouvé un animal en détresse, que faire ?

P. 13/

Le cas particulier des oisillons

P. 15/

Le cas particulier des mammifères

P. 16/

Comment manipuler un oiseau ?

P. 18/

La chaîne de soins

P. 20/

Les autres actions des centres de sauvegarde

P. 22/

La LPO au secours des animaux en détresse

P. 25/

Vous souhaitez nous aider ? Engagez-vous !

La LPO est une association créée en 1912, reconnue d'utilité publique et dotée de plus de 70 000 adhérents. Elle a pour objet d'agir en faveur de la nature par la connaissance, l'expertise et la recherche ; la protection, la conservation et la défense ; la gestion et la reconquête ; l'éducation et la valorisation. L'association contribue à l'observation, à la compréhension et au suivi de l'évolution de la biodiversité en proposant toutes actions qui lui seraient favorables.

Forte de plus d'un siècle d'engagement et d'un réseau d'associations locales actives sur tout le territoire national, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Depuis 1995, la LPO est le représentant officiel pour la France de BirdLife International, qui, avec plus de 120 associations nationales rassemblées autour d'objectifs et de valeurs communes, est aujourd'hui la plus importante alliance mondiale d'ONG oeuvrant pour la protection de la nature.

Une des missions de la LPO est de venir en aide à la faune sauvage en détresse, notamment aux oiseaux, qu'ils soient mazoutés, blessés, trop jeunes ou anormalement affaiblis. Depuis le printemps 2000, après la catastrophe de l'Erika, la LPO a mis en place un programme spécifique. Ce programme a pour mission d'animer le réseau des centres de sauvegarde LPO ainsi que les réseaux de collecte et de transport, de gérer des Unités Mobiles de Soins (UMS) et de développer des actions de médiation en faveur d'une cohabitation avec la faune sauvage.

Il est relayé localement grâce aux différentes structures LPO présentes sur l'ensemble du territoire.



Quel promeneur n'a pas découvert un goéland, un oiseau marin mazouté ou affaibli sur une plage ?

Quel automobiliste n'a jamais percuté un rapace nocturne ébloui par ses phares ou évité de justesse un hérisson au bord de la route ?

Qui n'a jamais recueilli une mésange, un passereau désorienté suite à un choc contre une baie vitrée ?

Les exemples ne manquent pas et nombreux sont ceux qui se trouvent désemparés face à un animal sauvage en détresse. Pour augmenter ses chances de survie, les bonnes intentions ne suffisent pas, il faut agir rapidement et de façon appropriée en adoptant des gestes responsables et... simples.

En découvrant un animal sauvage en détresse, vous êtes le premier acteur à pouvoir lui venir en aide et faire en sorte qu'il retourne au plus vite à la vie sauvage.

La LPO est là pour vous accompagner. Depuis plus d'un siècle, la LPO lutte sans relâche en faveur de la biodiversité, et grâce à son réseau de bénévoles, de vétérinaires, de transporteurs... elle met en place des actions pour proposer un environnement sain à l'homme et à la faune sauvage.

Elle oeuvre au quotidien pour limiter les impacts néfastes de notre société moderne sur la faune sauvage. La LPO ne peut rester indifférente et se doit d'essayer de réparer les excès des activités humaines.

Il est de notre devoir de venir en aide à la faune sauvage.

A. Bougrain Dubourg

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO



Jeune loutre en soins

VOUS POUVEZ AIDER LES ANIMAUX EN DÉTRESSE...

... En effectuant les premiers gestes essentiels à leur survie, mais attention la législation est stricte.

Afin d'éviter le trafic d'animaux protégés, la loi française interdit aux particuliers de capturer, détenir et soigner chez eux des animaux sauvages, sans autorisation spécifique, sous peine d'une amende et d'emprisonnement (art.L 415-3 Code de l'environnement). Vous devez donc faire appel à des professionnels (personnels de centre de sauvegarde LPO par exemple) qui interviendront à vos côtés. Cependant, l'administration, par l'instruction du 14 mai 1993 et dans la circulaire du 12 juillet 2004 a reconnu la notion d'animal en détresse et a implicitement accordé une dérogation aux particuliers qui ramassent un animal blessé et le transportent vers un centre de sauvegarde, à condition que ce transport s'effectue dans les meilleurs délais et par le chemin le plus direct. Il est néanmoins conseillé d'informer le centre de sauvegarde avant tout transport.

LES PRINCIPALES CAUSES DE DÉTRESSE

La faune sauvage, déjà soumise à des conditions naturelles difficiles qui s'intensifient avec le changement climatique (canicules, tempêtes, vagues de froid...), doit faire face à notre société moderne et aux effets nocifs des activités humaines.

Les causes de détresse sont multiples ! Un animal peut se retrouver coincé dans un conduit de cheminée, souillé dans une bassine de restant d'huile de vidange, piégé par des déchets ménagers (fil de cuisine, bouteille...) ou piégé dans des poteaux creux ou encore des vides sanitaires, percuté sur une baie vitrée, victime d'une pollution...



Buse variable

► QU'EST-CE QU'UN ANIMAL EN DÉTRESSE ?

Il s'agit d'un animal sauvage (oiseau, mammifère, reptile, amphibien) qui présente des signes de faiblesse, des blessures apparentes, un comportement anormal

Les baies vitrées et les surfaces transparentes : des pièges mortels pour les oiseaux

Plumes et cadavres de mésanges, de moineaux, sont le témoignage silencieux de ce drame qui se déroule sous vos fenêtres... L'architecture moderne (multiplication des serres, vérandas, buildings...), le mobilier urbain (parking à vélos, abris bus...) accroissent les risques de collision pour les oiseaux. Le nombre d'individus tués ou blessés après un choc, notamment contre une vitre, n'est pas négligeable (10 % des oiseaux accueillis dans les centres LPO, le sont suite à une collision contre un objet fixe et notamment une vitre). Pour éviter ces chocs, il est possible de construire et d'aménager différemment, de remédier aux problèmes déjà existants, par exemple en collant des silhouettes, des motifs décoratifs, ou encore en installant des rideaux afin de permettre aux oiseaux de visualiser ces obstacles. Plus d'infos sur www.lpo.fr/médiation

La circulation routière : la route tue...

Blessés ou morts, les animaux gisants sur le bord des routes font malheureusement trop souvent partie du « paysage » de nos trajets quotidiens. Attirés par les petits mammifères qui fréquentent souvent les bords de routes, de nombreux rapaces diurnes et nocturnes sont victimes de collisions avec des véhicules. En respectant les limitations et en adaptant leur vitesse, les conducteurs peuvent éviter les chocs avec les oiseaux ou les mammifères. La réduction des accidents passe également par la mise en oeuvre d'ouvrages (passages spécifiques pour la faune) qui contribuent, en limitant statistiquement les accidents, à rétablir les échanges vitaux entre les populations.



Busard des roseaux piégé

Les abus de la chasse, le braconnage et le trafic d'oiseaux : traditions, coutumes et commerce

La chasse, le tir illégal, les pratiques régionales ou le trafic des espèces protégées (collection personnelle, revente...) peuvent mettre en péril certaines espèces protégées ou menacées. La LPO lutte contre tous ces excès, contre le piégeage, le braconnage des petits passereaux et le massacre des rapaces. Quotidiennement, elle surveille, dénonce, agit en justice en portant plainte et en se constituant partie civile lors des infractions aux dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement.

Les empoisonnements : de nombreux produits en ligne de mire

Les produits phytosanitaires sont interdits à la vente aux particuliers (Loi Labbé n°2014-110). Néanmoins, de nombreux produits sont encore utilisés à la maison, au jardin et plus généralement par l'agriculture moderne dans le seul but de limiter la prolifération de certains animaux : rats, souris (raticides) ; fourmis, limaces... (granulés) ; divers petits mammifères (répulsifs) ; etc., qui constituent la nourriture de nombreux animaux. Ainsi toute la chaîne alimentaire est empoisonnée. Seules des pratiques agricoles et de jardinage plus respectueuses de l'environnement pourraient limiter l'utilisation de ces produits et leurs effets toxiques sur la biodiversité.

Les câbles électriques : collision / électrocution, des accidents souvent mortels

Posé sur un seul fil électrique, un oiseau ne s'électrocute pas, mais s'il touche un deuxième fil ou l'armature en métal du poteau, c'est l'électrocution ! Ces pièges affectent surtout les oiseaux de grande envergure (aigles, cigognes...). De nombreux oiseaux percutent également les lignes à haute tension tendues en travers de leurs voies de migration. Des solutions existent. La LPO travaille sur ce dossier depuis des années avec RTE et ENEDIS, en encourageant notamment l'enterrement des câbles électriques quand c'est possible techniquement et financièrement ou alors en les aménageant.

Sur les lignes existantes, dans les couloirs de migration en particulier, des spirales rouges et blanches sont fixées sur les câbles pour que les animaux puissent mieux identifier l'obstacle.



Nid de cigogne en feu



Guillemot de Troil mazouté

La pollution par hydrocarbures : des accidents, des maladresses, des actes de malveillance trop souvent répétés

Les accidents et les dégazages illicites entraînent des pollutions et marées noires qui sont une grave menace pour l'ensemble de la faune marine et côtière. Les naufrages de pétroliers, comme celui de l'Erika en 1999 ou du Prestige en 2002, sont des catastrophes qui tuent des milliers d'oiseaux. La LPO porte régulièrement plainte devant les tribunaux pour dénoncer ces actes. Malheureusement, les pollutions sont récurrentes et les accidents restent un risque permanent : chaque hiver, des oiseaux mazoutés sont recueillis.

C'est pourquoi la LPO participe aux exercices antipollution et s'est organisée (avec ses deux Unités Mobiles de Soins), pour accueillir des oiseaux mazoutés dans l'urgence. Agir vite est important : en plus d'absorber une partie de ces produits nocifs pour leur organisme, ces oiseaux perdent leur étanchéité (hypothermie, noyade), ce qui les condamne à une mort certaine s'ils ne font pas rapidement l'objet de soins appropriés. Par ailleurs, de plus en plus d'animaux marins sont également retrouvés morts ou accueillis en centre de soins, suite à une asphyxie ou une ingestion de déchets plastiques comme les sacs, les filets... Tous nos gestes ont des répercussions.

Le ramassage des jeunes animaux : les parents restent les meilleurs alliés

De nombreuses personnes, pensant bien faire, ramassent et déposent en centre de sauvegarde de jeunes animaux. Dans la majeure partie des cas, ces jeunes ne sont pas en détresse, il suffit de les replacer en les mettant hors de danger (chats, chiens, circulation automobile) à proximité de l'endroit où ils sont découverts. Leurs parents ne sont jamais bien loin et les retrouveront facilement. Le ramassage des jeunes représente la première cause d'accueil en centre de sauvegarde. Restons vigilants ! Car même si les soigneurs dorlotent leurs hôtes, l'élevage et l'apprentissage par les parents offrent plus de chances à ces petits êtres fragiles. Plus d'infos sur www.lpo.fr/médiation



Écureuil roux au nourrissage

La prédation des animaux domestiques : des solutions pour limiter la prédation

Plus de 11% des accueils en centres de sauvegarde LPO sont des animaux blessés suite à une prédation d'un animal et notamment d'un chat. Différentes mesures de prévention à la prédation du chat domestique ont été testées et évaluées par la LPO. Des solutions efficaces et acceptables ont été retenues : systèmes d'alerte (colliers), d'éloignement (grille ou barrière Stop minou, répulsif...), stérilisation... Ces diverses solutions, pour diminuer l'impact sur la petite faune sauvage, sont décrites sur www.lpo.fr/médiation



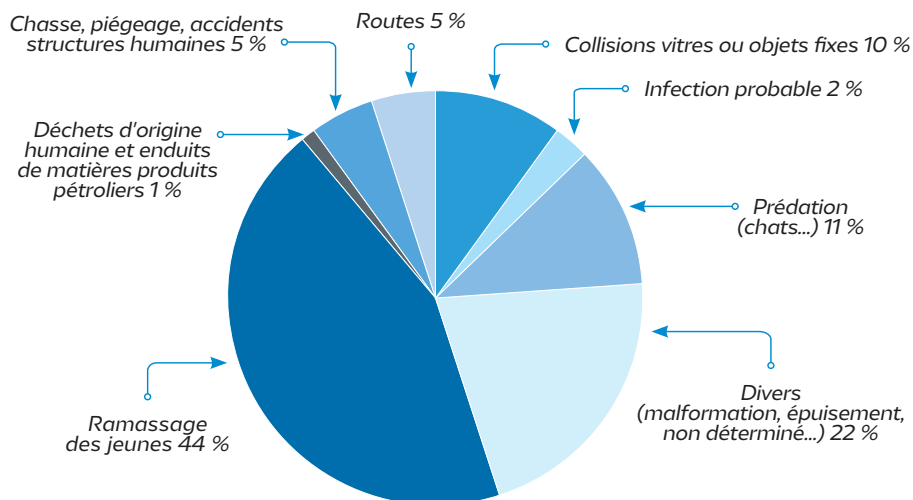
Rougequeue prédaté



Exemple de silhouettes

Afin de limiter votre impact sur la faune sauvage, des gestes simples existent. Mettre en place des silhouettes anticollisions, inscrire son jardin en Refuge LPO, soutenir des modes de consommation plus respectueux (Agriculture Biologique, produits éco labellisés), rouler moins vite la nuit, etc. De nombreuses solutions vous sont proposées pour cohabiter avec la faune sauvage Retrouvez-les sur www.lpo.fr/médiation

CAUSES DES ACCUEILS DANS LES CENTRES LPO



VOUS PENSEZ AVOIR TROUVÉ UN ANIMAL EN DÉTRESSE, QUE FAIRE ?

► L'ANIMAL EST-IL RÉELLEMENT EN DÉTRESSE ?

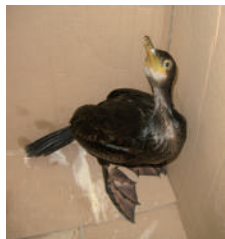
De trop nombreux animaux sauvages sont recueillis et amenés en centre de sauvegarde sans réelle cause de détresse. Aussi, avant d'agir, assurez-vous d'abord que l'animal est bien en situation de détresse. Prenez le temps d'observer, de regarder l'environnement dans lequel vous l'avez trouvé. C'est important car un animal (oisillon, faon...) n'est pas forcément en détresse ou abandonné par ses parents quand on le trouve au sol... Vous trouverez plus de détails sur le cas particulier des jeunes animaux en pages 13 à 15.

Idéalement, ne capturez un animal que s'il est manifestement blessé (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de se tenir sur ses pattes). La majorité des animaux sauvages craint l'homme. Oiseaux et mammifères s'enfuient instinctivement à son approche. Un individu adulte qui reste immobile est vraisemblablement malade, affaibli ou blessé. Incapable de se défendre, il s'expose à la prédation par d'autres animaux et à des dangers divers (faim, déshydratation, épuisement...) : intervenir s'impose !

► L'ANIMAL QUE VOUS AVEZ TROUVÉ EST RÉELLEMENT EN DÉTRESSE : GARDEZ VOTRE CALME !



Faucon crécerelle



Grand Cormoran

Si l'animal est un oiseau sauvage en détresse

- **Protégez-vous !** Faites bien attention aux serres des rapaces et aux coups de bec des échassiers. Utilisez des gants et soyez vigilant aux mouvements de votre tête et de celle de l'oiseau !
- **Capturez-le avec prudence**, précautions et sans précipitation, à l'aide d'un tissu épais (serviette, vêtement...). Dans l'obscurité, l'oiseau se calmera. Maintenez-lui les ailes collées au corps et la tête cachée. Ne jamais bloquer ou fermer le bec d'un oiseau avec un élastique ou du ruban adhésif ! Pour manipuler l'oiseau, vous trouverez plus de détails en pages 16 à 17.
- **Veillez à ne jamais l'exhiber ou le caresser**, ce stress supplémentaire risquerait d'aggraver son état.
- **Ne lui donnez ni à manger ni à boire**. Vous risqueriez de l'étouffer ou de lui offrir une nourriture inadaptée.
- **Placez-le dans un carton**, ne le mettez pas en cage, il risquerait de se blesser davantage.
- **Isolez-le** en attendant de le transférer vers une structure habilitée. Placez-le carton au calme dans une pièce tempérée.
- **Contactez au plus vite un centre de sauvegarde habilité.**

Si l'animal est un mammifère sauvage en détresse



Sérotine commune



Fouines d'Europe



Hérisson d'Europe



Écureuils roux

- **Protégez-vous également !** Quelle que soit l'espèce, lorsque vous récupérez un mammifère (écureuil, hérisson, genette, etc) jeune ou adulte, blessé ou non, soyez très vigilants et ne négligez pas le risque de blessures (morsures, griffures, coups de sabot, etc.) et de maladies. Portez obligatoirement des gants ! S'il s'agit d'un carnivore (renard, blaireau, belette, fouine, etc.) faites particulièrement attention aux morsures et aux griffures. Pour les chauves-souris, faites attention aux dents (ce qui ne devrait pas poser de soucis puisque vous portez des gants !).

- **Capturez-le avec prudence**, précautions et sans précipitation. S'approcher calmement de l'animal et le recouvrir avec un tissu.

- **Ne tenez jamais les Glirodés (loirs, lérôts et muscardins) par la queue** qui est fragile et qui se détacherait. Soyez vigilants à ne pas casser les ailes des chauves-souris qui sont très fragiles.

- **Placez-le mammifère dans un carton.** Le porter le plus proche possible du sol et le déposer dans le carton : attention, une mauvaise chute risque de lui briser les os.

- **Veillez à ne jamais l'exhiber ou le caresser**, ce stress supplémentaire risquerait d'aggraver son état.

- **Ne lui donnez ni à manger ni à boire.** Vous risqueriez de l'étouffer ou de lui donner une nourriture inadaptée.

- **Placez-le carton au calme** dans une pièce tempérée.

- **Contactez au plus vite un centre de sauvegarde habilité** pour accueillir les mammifères.



Phoque gris

PRÉPARER LE CARTON

Pour le carton, choisissez un modèle adapté à la taille de l'animal (évitez un modèle trop grand dans lequel l'animal sera ballotté pendant le transport). Percez quelques trous pour l'aération (évitez les ouvertures trop grandes) et tapissez le fond avec du papier journal. Pensez à bien refermer le carton et à coller dessus une feuille mentionnant l'indication :

"ANIMAL VIVANT"

Joignez au carton une feuille de renseignements (lieu, date et conditions de découverte de l'animal) qui permettra aux soigneurs ou aux vétérinaires de plus facilement diagnostiquer la ou les causes de détresse.





L'URGENCE, C'EST D'APPELER LE CENTRE DE SAUVEGARDE LE PLUS PROCHE !

Retrouvez la carte du réseau des centres de soins faune sauvage, disponible ici

BIT.LY / CARTE-CENTRES-DE-SOINS



ou contactez la LPO France :

05 46 82 12 34



**CYBER PIAF, L'ASSISTANT VIRTUEL
POURRA ÉGALEMENT VOUS AIGUILLER.
IL EST DISPONIBLE ET ACCESSIBLE
sur lpo.fr**

Pour plus de renseignements, consultez
notre site internet www.lpo.fr rubrique

« **Secourir un animal sauvage** »



**DANS L'URGENCE,
PREFEREZ LE TELEPHONE !**

Contactez le centre de sauvegarde le plus proche de chez vous, votre vétérinaire ou la LPO qui vous conseillera. Vous êtes responsable de l'animal, dans tous les cas, demandez conseil avant d'agir. La survie de l'animal en dépend !

AUTRES CAS

▶ VOUS AVEZ TROUVÉ UN OISEAU BAGUÉ, QUE FAIRE ?

Le baguage des oiseaux sauvages constitue une source précieuse d'informations sur leur biologie : structure de leurs populations, âge, taux de mortalité, voies de migration... Il peut contribuer efficacement, grâce à l'amélioration des connaissances, à une meilleure protection tant au plan national qu'international.

Si l'oiseau est simplement commotionné et qu'il repart : notez le numéro de la bague, le nom de l'espèce si possible, la date de la découverte, le lieu (lieu-dit et commune) et les circonstances de sa découverte.

Si l'oiseau est mort : renvoyez la bague accompagnée des mêmes informations et indiquez si possible l'état du cadavre.

OÙ ENVOYER LES INFORMATIONS ?

Centre de Recherches sur la biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) - 43 rue Buffon 75005 PARIS
@ : bagues@mnhn.fr

Concernant les pigeons voyageurs, prenez contact avec :
Fédération Colombophile Française - 54 Bd Carnot-
59800 LILLE, Cedex. Téléphone : 03 20 06 82 87
@ : fcf@nordnet.fr



Baguage d'un faucon crécerelle



BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Office Français de la biodiversité - (OFB)
Contacts et implantation par région sur
<http://www.ofb.gouv.fr/>



Réseau centres de soins faune sauvage
Contact : contact@reseau-soins-faune-sauvage.com
<https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com>
Les centres LPO sont adhérents à ce réseau et participent aux projets portés par celui-ci.



LE CAS PARTICULIER DES OISILLONS

► J'AI TROUVÉ UN OISILLON TOMBÉ DU NID, QUE FAIRE ?

Trouver un oisillon au sol fait partie des expériences auxquelles chacun peut être confronté un jour ou l'autre. Enfants ou adultes, nous sommes souvent démunis face à cette situation. « Tomber » du nid fait partie des aléas de la vie d'oiseau mais certains oisillons peuvent rapidement s'aventurer hors du nid et commencer leur phase d'émancipation indispensable à leur développement. Les jeunes de plusieurs espèces, tels les chouettes hulottes, les grives ou les merles, quittent le nid avant de savoir voler. Ces oisillons qui poussent de petits cris peuvent nous faire croire qu'ils ont été abandonnés, mais la plupart du temps les parents se trouvent aux alentours, attendant que vous soyez éloigné pour revenir s'occuper de leur progéniture.

► QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

- **Dans un premier temps conservez vos distances avant d'aller vers lui et posez-vous certaines questions.** Est-il blessé ? Est-il en danger ? Est-il seul ? A quel stade de développement est-il ?

- **Si l'oisillon est en détresse**, suivez nos recommandations page 8 et transférez-le au plus vite vers un centre de sauvegarde.

- **Pour un oisillon nu en duvet ou peu emplumé**, si son nid est intact et accessible, replacez-le dedans. Si son nid est détruit ou introuvable, essayer d'en créer un de substitution à l'aide d'un carton, que vous pouvez suspendre au même endroit.

- **Pour un oisillon bien emplumé** (presque volant), qui sautille au sol, mais qui ne vole pas encore, il peut avoir quitté son nid trop tôt ou être à quelques jours de son envol. Laissez faire ses parents. S'il se trouve particulièrement exposé (chat, route), mettez-le en sûreté sur un muret, dans un carton ou une cagette suspendue à une branche... à proximité de l'endroit où vous l'avez trouvé. Les oiseaux, contrairement aux mammifères, ont un odorat très peu développé ; le fait de les toucher n'entraînera aucun rejet des parents.

Retrouvez plus de précisions sur le remplacement sur lpo.fr rubrique « secourir un animal en détresse ».



Sauvetage d'une Chouette hulotte



Carton suspendu



Merle noir



Pinson des arbres

• **S'il s'agit d'un petit passereau** (excepté merles et grives). Ils volent très mal à leur sortie du nid et essaient de suivre leurs parents. Le plus sage est, si possible, de les replacer dans leur nid.

• **S'il s'agit d'un rapace nocturne.** Pour la plupart, les jeunes chouettes (à l'exception de l'Effraie des clochers) et hiboux quittent le nid très tôt. Mettez des gants pour vous protéger des serres et du bec et placez l'oiseau en hauteur sur une branche, un muret ou un carton suspendu... Ses cris durant la nuit permettront aux parents de le localiser et de lui apporter sa nourriture.

• **Dans le cas d'une Hirondelle,** le mieux est de la remettre dans son nid d'origine ou dans un nid occupé par d'autres jeunes. Pas d'inquiétude, elle sera prise en charge par ses parents adoptifs. Il peut être parfois difficile d'atteindre le nid, dans ce cas sa seule chance de survie est d'être recueillie en centre de sauvegarde.

• **Dans le cas d'un Martinet,** le nid situé en hauteur et dans une cavité généralement inaccessible ne permet pas de remettre le jeune à l'intérieur. Lors de la découverte d'un Martinet, il vous faut d'abord savoir si l'individu est capable de voler. Pour cela il vous suffit de regarder ses ailes. Un individu volant possèdera des ailes dépassant la queue de plus de 1,5 cm. S'il s'agit d'un jeune non volant, le mieux est de le confier à un centre de sauvegarde. En revanche s'il est volant, il a peut-être raté son premier vol. Trouvez un endroit enherbé et en pente douce, déposez-le dans la paume de votre main et laissez-lui une seconde chance de s'envoler. S'il ne décolle pas de lui-même ou s'il retombe, contactez le centre de sauvegarde le plus proche de chez vous.



Martinet alpin



**DANS LE DOUTE,
POUR ÉVITER
TOUT GESTE
IRRÉPARABLE,
DEMANDEZ CONSEIL
À UN CENTRE DE
SAUVEGARDE.**



Rougequeue noir



Poussin de goéland



Geai des chênes

LE CAS PARTICULIER DES MAMMIFÈRES. J'AI TROUVÉ UN JEUNE ISOLÉ, QUE FAIRE ?

Un jeune mammifère découvert au sol n'est pas systématiquement en détresse. Comme pour les oiseaux, l'observation est la clef pour prendre la meilleure décision. Posez-vous les bonnes questions. L'animal est-il en détresse ? Est-il seul ? A quel stade de développement est-il ? Manipuler un mammifère sans que cela soit nécessaire peut conduire à un rejet par ses parents. C'est pourquoi prendre le temps d'analyser la situation évitera tout geste irréparable. Et si vous le manipulez, utilisez des gants.

- **S'il s'agit d'un jeune lièvre ou d'un jeune cervidé.** Le levraut et le faon sont souvent laissés seuls par les parents. Ils ne dégagent aucune odeur corporelle à la différence de leur mère qui les surveille à distance, évitant ainsi d'attirer les prédateurs vers les jeunes. Si l'animal n'est pas blessé éloignez-vous rapidement.

- **S'il s'agit d'un Loir gris ou d'un Lapin de garenne** avec des yeux fermés et pas ou peu de poils, il n'est pas normal de le trouver seul, il y a donc nécessité de le prendre en charge en contactant un centre de sauvegarde. Si, en revanche, ses yeux sont ouverts, qu'il a beaucoup de poils et ne semble ni blessé ni affaibli, il est en train de s'émanciper. Laissez le jeune à l'endroit où vous l'avez trouvé.

- **S'il s'agit d'une jeune chauve-souris,** contactez un centre de sauvegarde habilité pour les accueillir.

- **S'il s'agit d'un jeune Hérisson d'Europe.** Pour cette espèce il est indispensable d'identifier le stade de développement du jeune avant d'agir. S'il s'agit d'un bébé encore rose trouvé seul, il faut contacter un centre de sauvegarde au plus vite. S'il s'agit d'un jeune ou d'un immature, l'action à entreprendre sera différente selon les circonstances, le moment de la journée et la saison. Un jeune hérisson reste dépendant de sa mère et va progressivement s'émanciper. Pour le hérisson immature, il est déjà indépendant. Pour ces deux stades, quelle que soit l'heure ou la saison, ne vous précipitez pas. Prenez le temps d'observer et de vérifier que l'animal est réellement en détresse. S'il est en bonne santé, il aura plus de chance de survivre dans la nature. En revanche s'il est apathique, couché sur le côté ou si des mouches sont présentes sur lui, transférez-le au plus vite vers un centre de sauvegarde. Et si vous découvrez un jeune hérisson en plein hiver, transférez-le également vers un centre de sauvegarde.



Hérissons «bébés roses»



Hérisson jeune



Hérisson immature



Hérisson adulte

COMMENT MANIPULER UN OISEAU ?



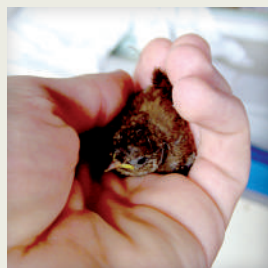
Sterne pierregarin

Avant de capturer un oiseau, gardez votre calme, ne criez pas et évitez les gestes brusques. L'oiseau est dans une situation inhabituelle, n'augmentez pas son stress.

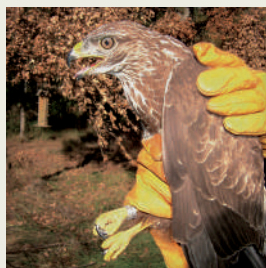
"RÈGLES D'OR"

► LORS DE LA MANIPULATION D'UN OISEAU, 3 PRÉCAUTIONS SONT À PRENDRE :

- se protéger en éloignant l'oiseau de soi (bras tendus),
- protéger l'oiseau des blessures éventuelles par une bonne contention,
- faire attention de ne pas approcher l'oiseau trop près des personnes vous entourant.



Troglodyte mignon



Buse variable



Héron garde-boeufs



Cigogne blanche



Goéland argenté



Fou de Bassan



Grand-Duc d'Europe



Chevêche d'Athéna

► QUELQUES CONSEILS À ADOPTER EN FONCTION DE LA MORPHOLOGIE DE L'OISEAU :

Manipulation d'un oiseau de petite taille (hirondelle, moineau, mésange...)

Sa petite taille vous permet de le prendre d'une seule main en ayant soin de lui plaquer les ailes contre le corps et de le maintenir dans le creux de votre main tout en veillant à ne pas trop le serrer pour éviter de l'étouffer.

Manipulation d'un oiseau de taille moyenne (goéland, geai...)

A l'aide de vos deux mains, attrapez l'oiseau de sorte que les ailes restent bien plaquées au corps, sans abimer les plumes. Gardez vos bras tendus afin d'éviter les coups de bec intempestifs et faites attention aux personnes alentours.

Manipulation d'un rapace (chouette, faucon...)

Chez un rapace, il faut se méfier des serres qui sont particulièrement dangereuses. Le bec reste souvent inoffensif malgré les idées reçues (sauf pour les vautours) ! (Ça pince, mais c'est tout !). Utilisez des gants en cuir ou en toile épaisse, saisissez les pattes dans une main et plaquez les ailes sur le corps avec l'autre main.

Manipulation d'un échassier (héron, cigogne...)

Compte tenu de la longueur du bec et du cou ainsi que de leur technique de pêche (harponnage), le bec de ces oiseaux est potentiellement dangereux. Là encore, le port de gants de protection est indispensable. La priorité est de saisir le bec et de le maintenir tout au long de la manipulation. La manière la plus efficace de tenir le bec est de se faire "mordre" le gant pour saisir la mandibule inférieure. Restez vigilant à leur particularité et ne leur maintenez pas le bec fermé plus d'une minute, l'oiseau risquerait de s'étouffer. Si vous souhaitez attacher le bec du fou pour votre sécurité, veillez à glisser une baguette de bois ou de plastique en travers avant de le bloquer avec un élastique. L'autre personne maintiendra les ailes contre le corps de l'oiseau de la même façon que pour un oiseau de taille moyenne.

Manipulation d'un oiseau n'ayant pas de narine externe (cormoran, fou de Bassan...)

L'ouverture des narines étant à l'intérieur du bec, celui-ci doit rester entrouvert lors de la manipulation. Idéalement, deux personnes seront nécessaires. Là encore, le port de gants de protection est indispensable. La priorité est de saisir le bec et de le maintenir tout au long de la manipulation. La manière la plus efficace de tenir le bec est de se faire "mordre" le gant pour saisir la mandibule inférieure. Restez vigilant à leur particularité et ne leur maintenez pas le bec fermé plus d'une minute, l'oiseau risquerait de s'étouffer. Si vous souhaitez attacher le bec du fou pour votre sécurité, veillez à glisser une baguette de bois ou de plastique en travers avant de le bloquer avec un élastique. L'autre personne maintiendra les ailes contre le corps de l'oiseau de la même façon que pour un oiseau de taille moyenne.

LA CHAÎNE DE SOINS

► L'ACHEMINEMENT ET L'ACCUEIL DE L'ANIMAL

La collecte et le transport

Le premier qui transportera l'animal est le «découvreur» (vous !) pour l'amener, au plus vite, dans un centre spécialisé pour la faune sauvage ou chez un vétérinaire. Dans la plupart des départements, la LPO s'appuie sur son réseau de bénévoles, de vétérinaires et de transporteurs qui aident gracieusement la LPO à acheminer les animaux vers les centres de sauvegarde. Rejoignez-nous page 25 !

L'accueil et l'enregistrement

Dès son arrivée au centre, l'animal est pris en charge. Il est inscrit obligatoirement dans un registre d'entrée : détermination de l'espèce, de la provenance, des causes de détresse, etc.

Le diagnostic

L'animal est ensuite ausculté, pesé... Grâce aux renseignements fournis (date, lieu de la découverte...), les soigneurs et vétérinaires seront à même d'établir un diagnostic et prodiguer les premiers soins et de suivre l'évolution de son état de santé.

Toutes ces étapes représentent de nombreuses heures notamment de bénévolat. Sans ces personnes qui s'investissent en faveur de la faune en détresse, les centres de sauvegarde ne pourraient mener à bien leurs missions.

► "L'HOSPITALISATION"

Les soins

Le traitement est adapté à chaque espèce, en termes de soins médicaux, d'intervention chirurgicale, etc. Des soins spécifiques peuvent être prodigués par des vétérinaires bénévoles. Pour certains traitements pouvant atteindre plusieurs mois, de nombreux médicaments, matériels et techniques spécifiques onéreux sont parfois nécessaires. L'alimentation doit également être adaptée à la biologie de chaque espèce et de son état clinique : graines, bouillie de poissons, viande hachée, insectes, etc.



Macareux moine



Enregistrement



Vanneau huppé



Hérisson d'Europe



Huppe fasciée



Loriot d'Europe



Fous de Bassan



Guillemot de Troil

**LES CENTRES
DE SAUVEGARDE
LPO ACCUEILLEN
PLUS DE
20 000 ANIMAUX
PAR AN**

► LA CONVALESCENCE

La rééducation/réhabilitation

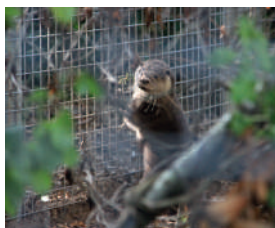
- Après des soins plus ou moins longs, l'animal est placé en volière ou en piscine pour être surveillé et reprendre sa masse musculaire et son indépendance.
- Il est relâché lorsque les soigneurs sont assurés qu'il peut retourner dans son milieu naturel.
- Pour une parfaite réhabilitation, un animal en détresse demande des dizaines, voire des centaines d'heures de surveillance.

► LE RETOUR À LA LIBERTÉ

Le relâcher

Avant de relâcher un animal dans la nature, toutes les conditions doivent être réunies pour réussir le retour dans son milieu naturel. Il faut choisir judicieusement la saison, le site, les conditions météorologiques, l'heure... Par exemple, un oiseau marin sera relâché en début de journée, de préférence à marée haute et par mer calme (surveillance possible en journée). Un rapace nocturne sera, quant à lui, relâché par temps sec et à la tombée de la nuit.

Grâce à la mobilisation de tous, environ 60 % des animaux soignables dans les centres de sauvegarde LPO sont relâchés.



Loutre d'Europe



Grand Cormoran



Guillemots de Troil



Hirondelles de fenêtre

LES AUTRES ACTIONS DES CENTRES DE SAUVEGARDE

Les centres LPO sont connus et reconnus, pour les soins qu'ils prodiguent aux animaux mais leur rôle ne se limite pas à cette tâche et tout au long de l'année, ils mènent à bien de nombreuses autres missions.

► DES ACTIONS DE SAUVEGARDE

L'accueil de la faune sauvage

Les oiseaux sont les principaux pensionnaires des centres de sauvegarde LPO. Certains centres qui disposent des autorisations légales recueillent également des petits mammifères sauvages en détresse (chauve-souris, hérisson, écureuil, etc.), des cétacés, des mammifères marins, des reptiles ou encore des amphibiens. En moyenne, sur la totalité des accueils, 83 % sont des oiseaux, 17 % des mammifères et moins de 1 % des reptiles ou amphibiens.

► DES ACTIONS DE CONSERVATION

La collecte d'informations sur la faune sauvage

En répertoriant de nombreuses informations (causes d'entrée, âge, sexe, lieu de découverte...) sur les animaux accueillis, les centres de sauvegarde alimentent des bases de données naturalistes ce qui permet de mettre en place des actions préventives (plantations de haies, enterrement des lignes électriques...). C'est pourquoi la clarté des informations (feuille de renseignements) que vous donnez est essentielle.

Le baguage

Certains animaux relâchés dans leur milieu naturel sont munis d'une bague ou d'une balise, véritable carte d'identité. Ces équipements renseignent principalement sur la nature des déplacements effectués par l'animal ainsi que sa longévité à l'état sauvage.

L'étude des animaux en soins

Le temps de convalescence nécessaire à l'animal est l'occasion pour les centres de sauvegarde de réaliser des mesures biométriques, d'étudier la croissance des jeunes ou encore de contribuer (par des prélèvements sanguins par exemple) à des programmes de recherche sur la génétique des populations.



Blaireau d'Europe

Les programmes de conservation des espèces

Si environ 60 % des animaux soignables dans les centres de sauvegarde sont relâchés, tous ne connaissent malheureusement pas le même sort. Certains animaux qui ne peuvent être relâchés dans la nature et qui ont une valeur patrimoniale (espèces rares et menacées), peuvent être alors transférés, dans le cadre de plans de restauration, vers des centres spécialisés pour la reproduction et l'élevage en captivité.

Les actions en justice

Empoisonnements, piégeages, trafics, pollutions accidentelles, déballastages en mer, tirs illégaux, sont autant de faits pour lesquels la LPO peut déposer plainte pour faire sanctionner ces infractions et manquements au respect de la vie animale. Si vous êtes témoin de dérangement ou destruction d'espèces ou d'habitats, contactez l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Contacts et implantation par région sur www.ofb.gouv.fr.

► DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

L'animation et la sensibilisation

Pour préserver la quiétude des pensionnaires, les centres de sauvegarde ne sont pas accessibles au public. Néanmoins, les structures sensibilisent les enfants et le grand public à travers la réalisation d'événements (relâchers d'oiseaux, conférences, journées événementielles à destination d'écoles ou d'entreprises, etc), de supports (expositions, brochures, articles...) et via des pôles médiation (informations et conseils). Certains centres LPO ont installé des caméras pour que le public puisse assister à la vie d'un centre de sauvegarde.

La formation

Les centres organisent de plus en plus souvent des formations à l'attention de leurs bénévoles, de professionnels (sapeurs pompiers, personnel communal) qui sont régulièrement amenés à capturer et manipuler des animaux sauvages. Ces personnes connaissent ainsi les gestes et les démarches à suivre.



Hibou moyen-duc



Animation

LA LPO AU SECOURS DES ANIMAUX EN DÉTRESSE

Aujourd'hui la LPO gère et anime un réseau de centres de sauvegarde qui accueillent la faune sauvage et en particulier les oiseaux. Réglementés, ils disposent d'une autorisation d'ouverture et leurs responsables sont titulaires d'un certificat de capacité.



Le centre LPO Ile Grande

(Côtes d'Armor) :

Depuis 1984, il accueille toutes les espèces d'oiseaux et le hérisson d'Europe. Il est spécialisé dans l'accueil des oiseaux marins et accueille ponctuellement des cétacés et pinnipèdes avant leur transfert vers Océanopolis à Brest.



Tél : 02 96 91 91 40

Contact : ile-grande@lpo.fr

Suivez-nous :



Centre de la LPO Ile Grande

Le centre de la LPO AuRA à Clermont-Ferrand

(Puy de Dôme) :

Ouvert en 1993, il accueille toutes les espèces d'oiseaux sauvages.



Tél : 07 76 32 59 77

Contact : cds.auvergne@lpo.fr

Suivez-nous :



Le centre de la LPO Alsace à Rosenwiller (Bas Rhin) :

Ce centre a été agrandi et rénové en 2020. Toutes les espèces d'oiseaux sont prises en charge, ainsi que les petits mammifères.



Tél : 03 88 22 07 35

Contact : alsace.centredesauvegarde@lpo.fr ou alsace.mediation@lpo.fr

Suivez-nous :



UMS LPO

Le centre de la LPO Tarn à Labruguière :

Depuis 2002, ce centre accueille principalement des rapaces.



Tél : 06 27 58 28 85

Contact : tarn@lpo.fr



Soigneur en soins

Le centre de la LPO Aquitaine à Audenge

(Gironde) :

Créé lors de la marée noire du Prestige en 2002, il accueille toutes les espèces d'oiseaux, de mammifères et ponctuellement des pinnipèdes avant leur transfert.



Tél : 06 28 01 39 48

Contact : centredesoins33@lpo.fr

Suivez-nous :



UMS LPO

Le centre de la LPO PACA à Buoux (Vaucluse) :

Créé en 1996, il est géré par la LPO depuis 2006 et accueille toutes espèces confondues, principalement des rapaces ainsi que quelques petits mammifères.



Tél : 04 65 09 02 20

Contact : crsfs-paca@lpo.fr

Suivez-nous :



Diagnostic Goéland argenté

Centre de la LPO Hérault à Villeveyrac (Hérault) :

Ouvert depuis juin 2012, ce centre accueille toutes les espèces d'oiseaux et quelques petits mammifères.



Tél : 04 48 20 43 11

Contact : crsfs.herault@gmail.com

Suivez-nous :



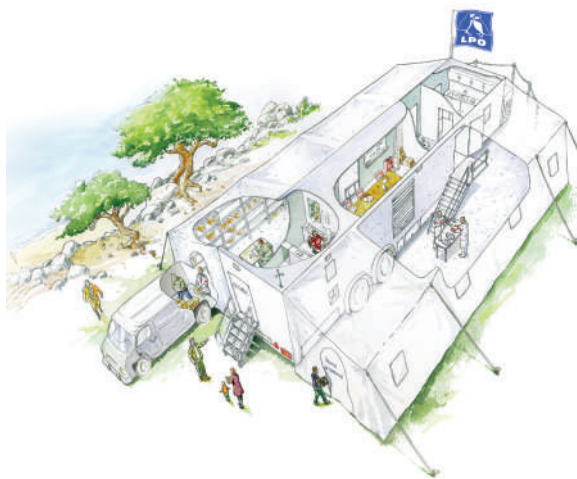
Soigneuses en soins

Afin de venir en aide à la faune sauvage en détresse, des projets de création ou d'agrandissement de centre de sauvegarde LPO sont à l'étude.

La LPO possède, en cas de crise ou pour augmenter la capacité d'accueil d'un centre, deux structures d'interventions d'urgence appelées Unités Mobiles de Soins (UMS).

Ces deux structures sont des semi-remorques aménagées pour accueillir les animaux et leur prodiguer les premiers soins d'urgence avant leur transfert en centre de sauvegarde. Ces "samu" sont également des outils pédagogiques, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en dehors des périodes d'intervention.

La LPO peut également compter, grâce à la participation de plusieurs centaines de bénévoles, sur des réseaux de collecte locaux répartis sur l'ensemble du territoire.



Référence unique
du mandat

Espace réservé à la LPO

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la LPO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la LPO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : [][][][][]
 Ville :
 Pays :

ICS : FR29ZZZ451411
LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)
CS 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX
FRANCE

TYPE DE PAIEMENT

Païement récurrent/répétitif ☒ **Païement ponctuel** ☐

Fait à :
Le :
Signature (obligatoire) :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN

[illegible]

Code international d'identification de votre banque - Bic

En gérant chaque année la collecte, le transport et l'accueil de milliers d'animaux sauvages et en répondant à des milliers d'appels téléphoniques afin de renseigner le grand public sur des questions d'ordre juridique ou sanitaire, ou encore liées à la cohabitation avec certaines espèces, les centres de sauvegarde LPO répondent à une demande sociale forte.

Les soins, la nourriture, l'entretien de la structure et les programmes d'études représentent un coût financier important.

Ces actions sont financées grâce à des partenaires (conseils régionaux et départementaux, directions régionales de l'environnement...), mais aussi grâce à la fidélité et la générosité du grand public.

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous souhaitez participer à la protection de la faune sauvage en détresse, devenez "bénévole secouriste" !

Pour accompagner la LPO dans ses actions, vous pouvez vous impliquer de façon ponctuelle ou régulière en fonction de vos envies et de vos disponibilités. Grâce à de nombreuses personnes qui agissent en faveur de la faune sauvage en détresse, ce sont des milliers d'animaux, qui, chaque année, retrouvent la liberté.

En devenant bénévole, secouriste, vous pouvez par exemple :

- faire partie d'un réseau de collecte et de transport ;
- participer au bon fonctionnement des centres de sauvegarde LPO (nettoyage, entretien, bricolage, tâches administratives...) ;
- participer à l'accueil des animaux (nourrissage, soins d'animaux blessés, accueil téléphonique, permanence...) ;
- sensibiliser le grand public aux causes de détresse et aux gestes qui sauvent.

Vous souhaitez découvrir le soin aux animaux, participer à un séjour écovolontaire proposé dans certains de nos centres de sauvegarde ?

Vous pouvez vous faire connaître auprès des centres de sauvegarde LPO (coordonnées en p. 22-24), vous inscrire sur le site internet <https://monespace.lpo.fr> en tant que bénévole ou encore contacter la LPO au 05 46 82 12 34. Pour consulter nos offres, rendez-vous sur le site de la LPO rubrique missions de bénévolat.

Vous pouvez également vous inscrire pour d'autres missions bénévoles.

- **Sentinelle de la nature** : attentif et vigilant, vous êtes un relai d'informations auprès de la LPO lors du constat de toute atteinte à l'environnement ou à la biodiversité ;
- **Ambassadeur** : vous aimez communiquer, transmettre et défendre nos idées, faire connaître la LPO, vous pouvez nous représenter lors d'événements et sur des animations ;
- **Naturaliste** : vous aimez observer la faune et la flore ? Vous portez intérêt à la conservation de la nature ? Ce profil pourra vous intéresser !
- **Écovolontaire** : vous souhaitez participer à des chantiers pour la préservation de la nature, n'hésitez plus !
- **Spécialiste** : vous souhaitez mettre à profit, un de vos talents, une spécificité comme la photographie, l'informatique, la traduction, le bricolage... au profit de nos actions ? Nous avons besoin de vous !



Fou de bassan en soins

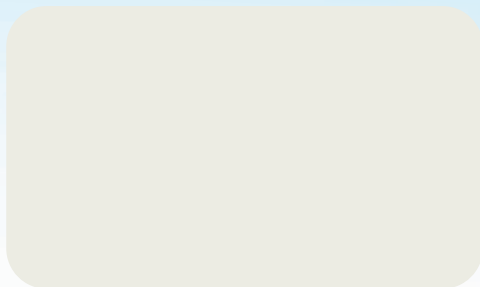


Transport d'un animal en détresse



Formation de pompiers

**L'URGENCE, C'EST D'APPELER
LE CENTRE DE SAUVEGARDE
LE PLUS PROCHE OU L'ASSOCIATION LOCALE LPO !**



**CYBER PIAF, L'ASSISTANT VIRTUEL RESTE DISPONIBLE
sur lpo.fr**

pour plus de renseignements, consultez notre site internet
www.lpo.fr rubrique «secourir un animal sauvage».



LPO France : 05 46 82 12 34
Fonderies Royales • 1 rue Toufaire • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT Cedex

LPO.FR

ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Photo en première page «jeune merle noir»

Rédaction : A-S. Le Tullier, A-L. Dugué, V. Maillot, E. Jaguenet, centres de sauvegarde LPO
Service Éditions LPO © 2024 - Imprimerie Lagarde - Imprim'Vert - 17 Saujon - Crédit photos : C. Bayard, G. Bentz, P. Céa, AL Dugué, C. Garcia, S. Goliard, Geoffroy, S. Hurstel, C. Kussener, M. Lagarde, L. Le Guen, E. Leroy, A-S. Le Tullier, E. Liorzou, A. Montanier, K. Morell, R. Morinière, C. Mozis, M. Ovize, R. Perdriat, L. Romeuf, H. Roques, JM Roth, G. Smellinckx, Vernier, D. Tabler-Fotolia, E. Isselée-Fotolia / Illustration : J. Monfort



**LE TRI
+ FACILE**

